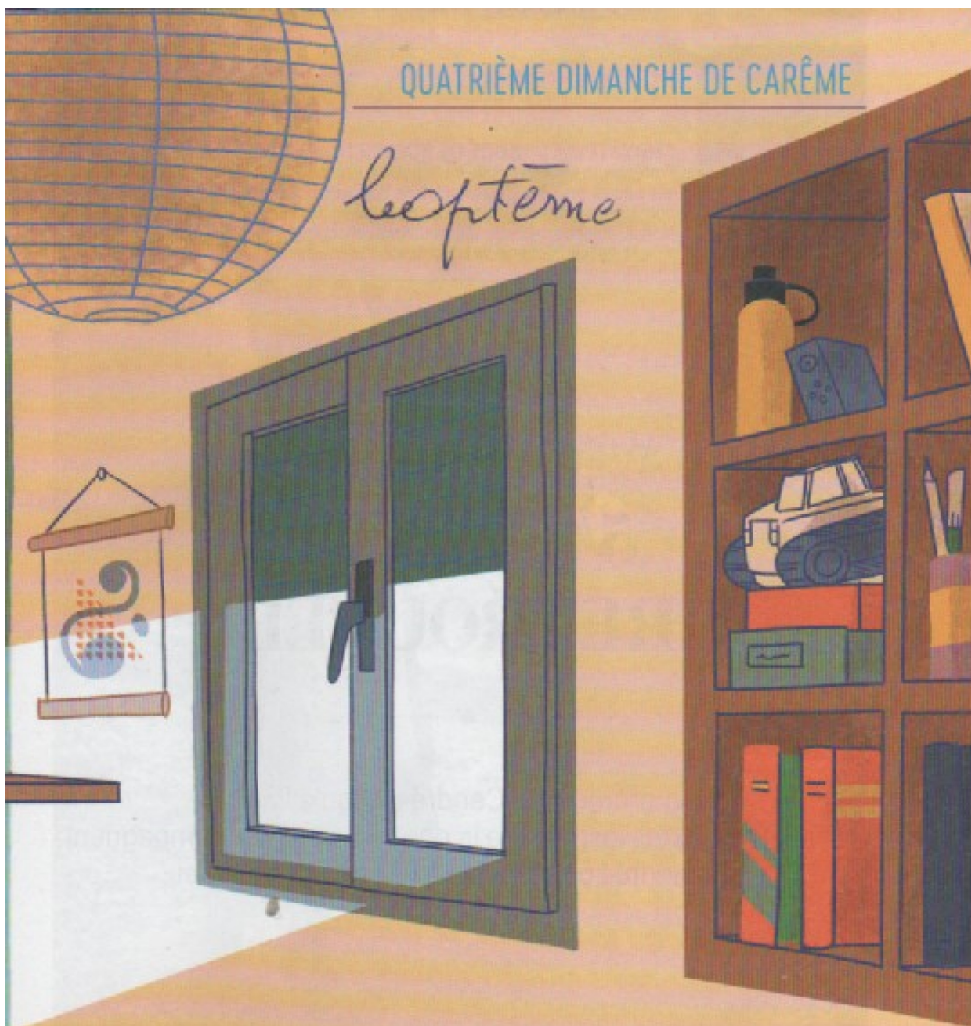


le septième



Tu es passé de la mort à la vie

Mais finalement, qu'est-ce que ça change d'être baptisé ? Tout ! Et c'est saint Paul qui nous le dit dans la deuxième lecture de ce dimanche, en commentant un cantique que les premiers chrétiens chantaient durant les cérémonies baptismales : « Réveille-toi, ô toi qui dors, relève-toi d'entre les morts, et le Christ t'illuminera. »

Autrement dit : grâce à ton baptême dans le Christ, tu es passé des ténèbres à la lumière, du sommeil à l'état d'éveil, de la mort à la vie ! Et si tu laisses Jésus, qui est toute bonté, justice et charité, vivre en toi cette vie nouvelle, alors toi aussi, tu seras toute bonté, justice et charité. Tu te conduiras en « enfant de lumière », dit saint Paul.

Tu reflètes la lumière qu'est Jésus

Le jour de ton baptême, ton parrain ou ta marraine a reçu pour toi un cierge allumé au cierge pascal. Tous les chrétiens en reçoivent un aussi pendant la nuit de Pâques, au moment de renouveler leur foi baptismale. Ce signe nous rappelle que notre vocation est de refléter, dans notre vie quotidienne, la lumière qu'est Jésus, lui qui nous a dit dans l'Évangile : « Vous êtes la lumière du monde » (Matthieu 5, 14).